

Un réseau et une équipe à votre service

Direction Départementale de
la Cohésion Sociale du Loiret



Accueil du public :

Du lundi au jeudi de 9H à 12H

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

131, fbg Bannier - Cité Coligny - Bât. C1 - 6ème étage
45000 ORLÉANS (adresse postale à la Préfecture)

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H
Tél. : 02 38 42 42 10 (standard 02 38 42 42 42)

Courriel : ddcs-associations@loiret.gouv.fr

Site internet : www.loiret.pref.gouv.fr

rubrique DDCS > Associations loi 1901

Conception : Alice Méchain / Ali'sCom - www.valis-com.fr Impression : Imprimerie Copie 45



Accueillir

Accueillir

Un seul lieu, une équipe et un réseau pour vous accompagner dans vos démarches, vous informer et vous orienter sur toutes les thématiques relatives à la vie de votre association.

Enregistrer

Enregistrer

Greffe des associations **de l'Arrondissement d'ORLÉANS** : enregistrement des déclarations de création, modification et dissolution sauf associations culturelles, d'utilité publique ou syndicales et politiques (Préfecture).

Informer

Informer

Un espace de ressources documentaires : mise à disposition du guide du bénévole, du guide pratique de l'association, des annuaires des réseaux... et des conseils sur vos démarches administratives et juridiques.

Orienter

Orienter

Un réseau d'experts fédérés au sein de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) pour des réponses concrètes à toutes vos questions.